APPEL A PROJET 2025

Programme de Résidence
Résidences Méditerranée
Friche la Belle de Mai – Marseille

1 MUSICIEN·NE DE LA SCÈNE EXPÉRIMENTALE

(ÉLECTRONIQUE OU INSTRUMENTALE)

À destination **de musicien·ne arménien·ne**

Date : du 19 octobre au 30 novembre 2025

Date limite de candidature : **3 juillet 2025 inclus**

LE DISPOSITIF

Depuis 2015, la Friche la Belle de Mai et l'Institut français du Maroc ont initié le programme « Résidence Méditerranée ». Élargi en 2017 avec l'Institut français d'Algérie, en 2018 avec l'ambassade de France en Iran, en 2020 avec l'Institut français d'Égypte, en 2022 avec l'Institut français de Jérusalem et l'Institut Français du Cameroun et en 2024 avec l'Institut français d'Arménie; ce dispositif de résidences a pour objectif l'accueil d'artistes émergent·e·s de tout le pourtour méditerranéen à Marseille pour encourager leur mobilité. Cette résidence à la Friche leur propose un cadre de recherche et de création sur mesure qui leur permet de développer leur pratique artistique et de (re)découvrir la scène artistique française.

> Un espace de création et de confrontation
Chaque artiste bénéficie d'un espace de production adapté à son projet et aux formes qu'il·elle développe. Un accompagnement personnalisé est mis en place via l'implication d'un accompagnateur tout au long de la résidence permettant des moments de parole et de « critique » qui ouvriront des espaces de réflexion à chacun.

> Des ouvertures d'ateliers au public, des rencontres avec des professionnel·le·s, critiques d'art et des journalistes ouvriront des perspectives, des nouvelles collaborations et une visibilité des travaux en cours.

CONTEXTE DE L'APPEL À CANDIDATURE :

La résidence aura lieu dans le cadre de JEST, soutenu par AMI. Il s'agit d'un événement majeur dédié à la musique expérimentale, qui a lieu en novembre.

JEST est l'humble intention de défendre les voix qui s'élèvent, résistent et existent, au plus près du cœur des êtres humains, sans condition. Cela demande du temps, un engagement collectif, de l'amour, du travail et, bien sûr, du talent.

La résidence se déroulera dans les studios entièrement équipés d'AMI. Dans le cadre de cette résidence, AMI propose de soutenir le projet d'un musicien ayant déjà une expérience artistique significative (albums, scènes) et qui souhaite développer ses créations dans un contexte de développement international.

CRITÈRE D'ELIGIBILITÉ

Pour participer à l'appel à candidatures, l'artiste doit :

- être de nationalité arménienne, travailler et résider en Arménie ;
- avoir terminé son cursus académique et/ou pouvoir justifier d'un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur artistique ;
- avoir déjà développé un/des projet(s) de création ;
- avoir un visa valide 3 mois après le retour de résidence ;

Il est fortement recommandé d'être vacciné selon les normes européennes.

Les candidats doivent parler le français et/ou l'anglais.

PERIODE DE RÉSIDENCE

Les périodes de résidence sont les suivantes :

- Musique : du 19 octobre au 30 novembre 2025

MODALITÉS ET CONDITIONS D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE

- Les artistes bénéficient **d'une chambre et d'un espace de travail** sur le site de la Friche la Belle de Mai. La villa mise à disposition par La Friche Belle de Mai comporte 20 chambres, des salles de bain, un coin cuisine et une salle à manger mutualisés.
- **Un accompagnateur** est désigné en fonction de la discipline de l'artiste. Une bourse de production est mise en place par l'Institut français d'Arménie.

Pour la musique, l'accompagnateur déterminé est l'AMI.

- **Le transport** des résidents entre l'Arménie et la France ainsi que des per diem journaliers sont pris en charge par l'Institut français d'Arménie ;
- Un compte-rendu de résidence sera demandé en fin résidence

Le programme de résidence comprend les prises en charge suivantes :

- Bourse de vie : 1164 €/mois
- Bourse de production : 2 500€
- Mise à disposition d'un logement

- Mise à disposition d'un espace de travail
- Billet d'avion A/R
- Frais de visa

CALENDRIER

– Dépôt des candidatures : du 05/06/2025 au 03/07/2025

– Annonce des résultats : Juillet 2025

COMITÉ DE SÉLECTION

Une commission composée de représentants de l'Institut français d'Arménie, de la Friche la Belle de Mai, de l'AMI et de KulturDialog Armenien étudient l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne le lauréat du programme.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury, accorderont une attention particulière à la qualité artistique du dossier, à l'argumentaire présenté autour de la valeur ajoutée de cette perspective de résidence à Marseille, au protocole de travail envisagé et aux contacts ou partenariats déjà établis.

POUR CANDIDATER

Le dossier de candidature comprendra :

- le formulaire en ligne dûment rempli en français ou en anglais sur la plateforme : https://bit.ly/43Nq3R6
- un texte de 10 pages maximum en format PDF destiné à rendre compréhensibles les enjeux de votre pratique et pouvant comporter des liens Vimeo, YouTube, etc ;
- un CV complet de 3 pages maximum en format PDF ;

- une lettre de motivation précisant vos disponibilités sur la période et comportant la description du projet, en tenant compte du "Contexte de l'appel à candidature", de 15 pages maximum en format PDF.

Le dossier complet de candidature doit être envoyé à l'adresse residence@institutfrancais.am

Les dossiers papiers ne sont pas acceptés.

Les candidatures reçues après la clôture de l'appel à projet ne seront pas prises en compte.

LA FRICHE LA BELLE DE MAI

Prototype né en 1992 de ce que l'on nomme aujourd'hui les « Tiers-Lieux », nouveaux modèles culturels et urbains, la Friche rassemble dans un lieu unique et réinventé, transformation urbaine, permanence artistique, lien au territoire et coopération active dans le sens de l'intérêt général.

Née de l'ancienne usine de la Seita, aujourd'hui lieu de création et d'innovation, La Friche la Belle de Mai est à la fois un espace de travail pour ses 70 structures résidentes (350 artistes, producteurs, salariés qui y travaillent quotidiennement) et un lieu de diffusion (600 propositions artistiques publiques par an, de l'atelier jeune public aux plus grands festivals). Avec près de 450 000 visiteurs par an, la Friche la Belle de Mai est un espace public multiple de 45 000 m2 où se côtoient 5 salles de spectacles et de concert, des jardins partagés, une aire de jeux et de sport, un restaurant, une librairie, une crèche, 2400 m2 d'espaces d'exposition, un toit terrasse de 8000 m2, un centre de formation.
https://www.lafriche.org

INSTITUT FRANÇAIS D'ARMENIE

Créé en 2022, l'Institut français d'Arménie est le service de l'Ambassade de France chargé de mener sa politique linguistique, universitaire et culturelle.
Il oeuvre en étroite collaboration avec les autres acteurs du réseau français en Arménie, UFAR et Lycée français Anatole France.

Son activité à destination des publics arméniens a démarré en 2023 autour de trois axes :
- un centre de langue (cours collectifs et particuliers de français général et sur objectifs spécifiques tous niveaux, adultes et enfants) et de certifications (DELF/DALF, TCF) ;
- un espace Campus France, destiné à orienter les étudiants arméniens dans leurs projets de poursuite d'études en France ;
- un service culturel, chargé de la conception et de la mise en œuvre d'une programmation artistique pluridisciplinaire et de débat d'idées, élaborée en partenariat avec les acteurs locaux (Ministère de la Culture, collectivités territoriales, lieux culturels, festivals, universités) et en mettant l'accent sur la création contemporaine et la coopération franco-arménienne.

KULTURDIALOG ARMENIEN

KulturDialog Armenien est une association culturelle fondée par l'historienne de l'art Sona Harutyunyan (M.A.) à Erevan le 15 juin 2012.
L'organisation a pour but d'encourager les échanges culturels et d'établir un dialogue entre des artistes arméniens et étrangers. KulturDialog Armenien s'attache à proposer à son public la rencontre avec de nouvelles perspectives artistiques.
Par son activité d'accompagnement dans différents projets d'expositions, de résidences et de coopération aux niveaux national et international KulturDialog Armenien cherche à initier de nouvelles opportunités pour les artistes soutenus.

L'A.M.I. – AIDE AUX MUSIQUES INNOVATRICE

Depuis 1985, L'AMI porte un projet artistique au service des habitants, des artistes et des entrepreneurs culturels du territoire. Son action de transmission, de repérage et d'accompagnement des entreprises culturelles et des artistes émergents et indépendants est un outil essentiel pour garantir la pertinence de ce territoire en termes de création artistique, et ce, à l'échelle nationale et internationale. Par la chaîne de valeurs qu'elle défend, l'AMI entend participer activement à la construction d'un socle de développement durable, culturel et novateur. L'AMI porte en elle une véritable culture de co-construction favorisant les transversalités à tous les niveaux. Forte de son histoire et dans un contexte de concentration des acteurs toujours plus fort, l'AMI défend une ligne artistique portée sur l'innovation musicale, les hybridations esthétiques sans classification de genre et les approches pluridisciplinaires, afin de rester un acteur majeur de la défense de la diversité artistique et culturelle.

Le projet de la structure s'articule autour de 5 axes :

1. PLATEFORME DYNAMO - accompagnement à l'entreprenariat culturel : Le socle et la construction de la communauté de projet (Couveuse d'entreprises, co-working, consulting et formations, mise en réseau et internationalisation)
2. RÉPÉTITION, PROFESSIONNALISATION & INSERTION DES ARTISTES : Un parcours d'accompagnement, du design de service, de
la pré- production à la mise en réseau (formations à la professionnalisation, coaching et support technique)
3. RESIDENCES & CREATION : Des outils, un réseau d'acteurs et une expertise artistique au service de l'émergence et de la création. (commandes et co-productions, soutien à la création (mise en scène, scénographie, développement technique), coopération européenne et internationale)

4. PROGRAMMATION & TEMPS FORTS : Rendre visible le processus d'accompagnement et la défense de sa ligne artistique en proposant le cadre de rencontres innovantes avec le public (co-productions, concerts et festivals HIP HOP SOCIETY & J.E.S.T)
5. PRATIQUES & ACTIONS CULTURELLES : Incite à la pratique artistique, au rapport à la création et à ses métiers pour générer le sourcing de demain (ateliers, médation, EAC)

https://www.amicentre.biz/